

BREVET D'INVENTION

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 1.151.877

Classification internationale :

A 63 h



Jouet.

M. GUILLAUME MARX résidant en France (Bas-Rhin).

Demandé le 26 juin 1956, à 18 heures, à Strasbourg.

Délivré le 26 août 1957. — Publié le 6 février 1958.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 15 juillet 1955, aux noms de Firme :
Philipp NIEDERMEIER vorm. SAALHEIMER & STRAUB G. m. b. H.)

L'invention a pour objet un jouet constitué par plusieurs véhicules individuels, par exemple par une locomotive avec plusieurs wagons, un véhicule automobile avec des remorques, etc. Elle a pour but la fabrication d'un tel jouet d'une façon simple, moderne et surtout à des prix avantageux.

Jusqu'à présent, les véhicules individuels ont été fabriqués chacun pour soi et accouplés ensuite pour l'usage les uns aux autres. Il a donc été nécessaire de créer pour chaque véhicule les outils de découpe, de pliage, d'emboutissage et autres.

Comparativement à cette technique connue, l'invention consiste en ce que le jouet est d'une construction commune pour tous les véhicules individuels en partant d'une seule nappe de matière, par exemple de tôle. Selon l'invention, et lorsque le jouet se compose par exemple d'une locomotive et de plusieurs wagons, le dessus de la locomotive et la carrosserie des tenders, fourgons, wagons de voyageurs, etc., forment un ensemble d'une seule pièce venue à partir d'une nappe de matière. Dans ces conditions, un seul outil de découpe, de pliage, d'emboutissage, etc., suffit.

A cette superstructure commune, il est adjoint avantageusement une plaque de fond unique, commune à tous les véhicules.

Il est recommandable de donner aux parties de la construction qui constituent la liaison entre les véhicules individuels, une section plus faible que celle de l'ensemble et de les constituer dans la nappe de matière par des gorges transversales.

Selon une autre particularité de l'invention, la superstructure s'engage par des pattes dans des mortaises de la plaque de fond dont les bords longitudinaux sont pliés vers le haut contre les parois longitudinales de la première; il en résulte pour celle-ci une rigidité plus grande et, en même temps, une simplification dans l'assemblage des deux parties, étant donné qu'un nombre réduit de points de liaison suffit.

Un autre développement de l'invention permet

d'employer une partie des pattes de la superstructure comme tenons d'attache en les pliant contre la plaque de fond et de façonner l'autre partie comme reproduction des roues porteuses qui dépassent ladite plaque par-dessous. Dans ce cas, la confection et le montage de roues porteuses indépendantes deviennent superflus, ce qui constitue une autre simplification de la fabrication.

Pour que, en dépit de ce fait, le jouet se déplace en roulant, il y a avantage à ce qu'au moins le véhicule tracteur, par exemple la locomotive, soit équipé avec des roues porteuses montées rotativement. Il est évident qu'il est possible de commander au moins un des essieux des roues porteuses par un moteur, par exemple par un mécanisme à ressort.

Le dessin représente un exemple d'exécution de l'objet de l'invention.

La figure 1 est une vue en perspective d'un train-jouet.

La figure 2 est une vue en plan de la plaque de fond commune pour tous les véhicules.

La figure 3 est une vue en plan de la nappe de matière servant au façonnage de la superstructure commune.

La figure 4 est une coupe transversale selon la ligne A-B de la figure 1.

La figure 5 est, à plus grande échelle, une vue en perspective d'une partie intermédiaire qui relie deux véhicules successifs.

Le jouet se compose d'une locomotive *a*, d'un tender *b* et de deux wagons de voyageurs *c*. Tous ces véhicules ont une superstructure commune formée par la nappe de matière *d*, dont les deux longerons *e* et *f* sont pliés vers le bas, autour des arêtes *g* et *h*. L'allonge avant *i* est voûtée vers le bas.

Les parties intermédiaires *k* qui relie, chaque fois, deux véhicules voisins, ont une section plus faible que la superstructure. A cet effet, des gorges transversales *l* sont ménagées aux endroits

correspondants de celle-ci. Dans la portée de ces parties intermédiaires, il est prévu le long des arêtes de pliage *g* et *h* des petites mortaises *m* qui obvient au risque d'un fendillement lors du pliage.

A la superstructure *d* est adjointe la plaque de fond commune *n*. A travers les mortaises *o* de celle-ci passent les pattes prévues à la superstructure. Ces pattes *p* font office de tenons d'attache et sont, pour cette raison, rabattues contre la plaque de fond *n*. Les autres pattes *p'* sont conformées en segments de cercle, de préférence en demi-cercles qui, lorsqu'ils dépassent par-dessous la plaque de fond, donnent l'impression de roues porteuses partiellement visibles. Ces imitations de roues porteuses glissent sur la piste, lorsque le véhicule roule.

Comme il ressort des figures 1 et 4, il y a avantage à ce que les bords longitudinaux *q* de la plaque de fond soient pliés vers le haut contre les parois longitudinales *e* et *f*. Les listeaux de support qui en résultent, favorisent le bon maintien des parties assemblées et assurent un renforcement des véhicules.

Dans l'exemple d'exécution représenté, la locomotive *a* est pourvue de roues porteuses tournantes *r*. Comme il a déjà été mentionné ci-dessus, le jouet peut être commandé mécaniquement par un moteur, par exemple un mécanisme à ressort, qui met en rotation au moins un des essieux des roues porteuses *r*.

L'agencement peut aussi être tel que les imitations de roues porteuses *p'* ne soient que des attrapes qui ne glissent pas sur la piste. Dans ce cas, le dernier véhicule est muni de roues porteuses rotatives *s*, qui peuvent se développer sur la piste.

RÉSUMÉ

L'invention vise :

1° Un objet composé de plusieurs véhicules individuels, tels qu'une locomotive avec plusieurs

wagons, un véhicule automobile avec remorques, etc., caractérisé en ce qu'il comporte une superstructure commune pour tous les véhicules individuels, superstructure réalisée à partir d'une nappe de matière, par exemple d'une nappe de tôle, d'une seule pièce pour toutes les carrosseries de véhicules.

2° Un jouet du genre défini ci-dessus, caractérisé en outre par les points suivants, pris séparément ou en combinaison :

a. La superstructure englobant tous les véhicules est fermée en bas par une plaque de fond commune à tous les véhicules;

b. Les parties du jouet qui représentent la liaison entre deux véhicules voisins ont une section plus faible que ceux-ci, ce qui est obtenu en les constituant par des gorges transversales ménagées dans la nappe de matière;

c. La nappe de matière est munie d'ouvertures dans la zone des gorges transversales, le long des arêtes de pliage;

d. La superstructure a des pattes qui traversent des mortaises pratiquées dans la plaque de fond, dont les bords longitudinaux sont pliés vers le haut contre les parois longitudinales de la superstructure;

e. Une partie des pattes fait office de tenons d'attache rabattus contre la plaque de fond, tandis que l'autre partie dépasse par-dessous la plaque de fond comme imitation de roues porteuses;

f. En plus des imitations de roues porteuses, des roues porteuses rotatives sont prévues;

g. Le véhicule tracteur comporte des roues porteuses rotatives, de préférence commandées, par exemple par un moteur à ressort, et le dernier véhicule individuel comporte au moins deux roues porteuses rotatives.

GUILLAUME MARX.

Par procuration :

O. Ch. MAHLER.

